

Module voile du capitaine 200

OBJECTIFS

Le module voile, en complément du diplôme de capitaine 200 ou du brevet correspondant, permet à son titulaire d'obtenir le brevet de capitaine 200 voile, sous condition de justification d'un temps de navigation préalable à la demande de brevet. Pour rappel, celui-ci permet d'exercer des fonctions de Commandement sur de petites unités armées au commerce, à la pêche ou à la plaisance : navire de jauge brute inférieure 200 UMS (Unit Measurement System) ou 100 Tjb (Tonneaux de jauge brute) et ne s'éloignant pas à plus de 20 milles des côtes

PRÉREQUIS

Obtenir une Aptitude médicale à la profession par un médecin des Services de Santé des Gens de Mer et un CFBS en cours de validité.
Suivre ou avoir suivi les formations menant à l'acquisition des modules requis pour l'obtention du diplôme de capitaine 200 ou être titulaire du diplôme ou du brevet de capitaine 200
Obtenir la moyenne lors du test pratique d'entrée en formation.

MODALITÉS D'ORGANISATION : 1 session / an ; information(s) collective(s) 1/an ou prise de rendez-vous individuel sous 10 jours - Rythme hebdomadaire : 35h - Continu - Délais d'inscription : selon financement sollicité

MODALITÉS D'ADAPTATION DU PARCOURS : Évaluation préalable des Connaissances générales ☑ Connaissances techniques ☑ Potentiel d'apprentissage ☑ - Méthode d'évaluation : Entretien ☑ Tests ☑ Mise en situation ☑ Analyse des acquis, adéquation du projet, besoins formatifs sur entretien avec un référent pédagogique

IMPORTANT Chaque bloc de compétences est décliné par un ou plusieurs modules de formation qui comporte(nt) tous les savoirs et apprentissages liés au(x) compétence(s) visé(s). Ces blocs de compétences seront réalisés de manière consécutive. Il n'existe aucune équivalence au bloc de compétence de la certification déjà acquis. L'évaluation de l'ensemble des modules de compétences est validée par le Diplôme de Capitaine 200 voile délivré par la DIRM Méditerranée.

Compétences P1 : Théoriques

Module de formation :

Module règles de navigation : règle de barre et règlementation RIPAM	4 h
Module navigation transocéanique : route loxodromique et orthodromique	30 h
Module météo : systèmes et bases météorologiques maritimes	15 h
Module anglais : communication SMCP	8 h
Module astrologie : positionnement en navigation	45 h
Module technologique : structure et marche du voilier	20 h
Module commerciale : gestion du voilier	8 h
Révisions	32 h
Total heures théorie	162 h

> Validation : P1

Compétences P2 : Pratiques

Modules de formation :

Module 1 : standardiser les techniques et le vocabulaire	30 h
Module 2 : maîtrise du solitaire	30 h
Module 3 : gestion d'un équipage et du voilier	30 h
Module 4 : Révision et préparation à l'examen final	30 h
Total heures pratique	120 h

> Validation : P2

La validation de l'ensemble des modules de formation permet d'obtenir les attestations de suivi avec succès menant à la délivrance par la DIRM du Module voile du Capitaine 200 Voile

- Prix forfaitaire parcours	282 h	3950 €
Inscription au test de pré-sélection pratique		30 €

Modalités pédagogiques

- Enseignement théorique et pratique en présentiel
- PAE pratique en entreprise
- FOAD Formation ouverte à distance synchrone
- FOAD Formation ouverte à distance asynchrone
- Session de regroupement (enseignement à distance)

Taux de réussite aux validations en 2021 : 100 %

Note de satisfaction stagiaires en 2021 : 4,8/5

Mise à jour : 23/11/2021

Intervenants, matériels et équipements

Module mis en œuvre par le Centre MACIF VOILE de Marseille.

Équipe pédagogique : Commandant de voilier, Formateur voile, Éducateur sportif.

Formation dispensée dans les locaux de la MACIF VOILE : Plateau technique Maritime de 3 voiliers, une salle de cours équipée du matériel pédagogique requis.

Lieu de formation : Port de la Pointe Rouge 13008 MARSEILLE

Contact : Virginie SIBERKAT – 04 91 07 75 18

Virginie.siberkat@acpm.eu

Accès  OUI